

Pourquoi nous, scientifiques, soutenons la loi sur la protection du climat

OPINION

La science montre clairement que le changement climatique se déroule ici et maintenant, et que la société est déjà fortement touchée par ses effets. Nous, scientifiques, sommes préoccupés par ces évolutions et nous nous engageons à ce que les décisions en matière de politique climatique soient prises sur la base des meilleures informations disponibles.

La loi sur la protection du climat, qui bénéficie d'un large soutien et sur laquelle nous voterons le 18 juin prochain, fixe la trajectoire de réduction pour atteindre le net zéro, augmente la sécurité énergétique, encourage l'innovation et rend la Suisse plus forte. Avec plus de 200 scientifiques actifs dans les domaines du climat, de l'énergie, de l'environnement, de la durabilité et des sciences politiques, sociales et humaines liées à l'environnement ainsi que de l'économie et du droit, nous disons donc OUI à la loi sur la protection du climat.

Le changement climatique entraîne une augmentation des vagues de chaleur, des fortes précipitations et des sécheresses, une diminution de la couverture neigeuse et une accélération de la fonte des glaciers. Cela entraîne des répercussions importantes sur l'agriculture, l'approvisionnement en énergie, la santé, la productivité du travail, le tourisme, le régime des eaux, les forêts et la biodiversité. Mais surtout, ces effets vont s'accroître à l'avenir. Outre les risques climatiques directs, il existe des risques économiques indirects liés aux investissements à amortir, à la pression d'adaptation sur le marché, la réglementation, les plaintes ou la pression publique.

Dans moins de trente ans, nos émissions nettes devront être nulles pour respecter les exigences de l'Accord de Paris. Cela signifie un abandon quasi total des énergies fossiles avant 2050. Les émissions résiduelles

COLLECTIF

En réduisant les besoins en énergie fossile et en transformant notre système, nous renforçons notre sécurité

difficilement évitables, issues par exemple de l'agriculture, devraient être compensées par des puits artificiels de séquestration de CO₂.

La guerre en Ukraine montre également à quel point notre dépendance directe aux énergies fossiles est dangereuse. En réduisant les besoins en énergie fossile et en transformant notre système énergétique, nous renforçons notre sécurité énergétique.

En tant que l'un des pays les plus prospères et les plus avancés sur le plan technique, la Suisse envoie des signaux importants pour la protection du climat à l'échelle mondiale grâce à des objectifs ambitieux et poursuivis de manière cohérente. Alors que nos voisins et les Etats-Unis mettent en œuvre de grands programmes d'infrastructure et des paquets de financement pour la politique climatique et énergétique, la Suisse a reculé dans les classements pour la protection du climat derrière l'Union européenne. Avec une politique climatique efficace, la Suisse tient sa promesse de mettre en œuvre, avec tous les pays, l'objectif de l'Accord de Paris sur le climat tout en maintenant sa compétitivité internationale.

La loi sur la protection du climat ancre l'objectif net zéro 2050 pour la Suisse, fixe des objectifs intermé-

diaires contraignants et des valeurs indicatives pour les bâtiments, l'industrie et les transports, encourage l'innovation et, grâce à un programme d'impulsion, le remplacement des chauffages. Cela ne suffira pas encore pour atteindre les objectifs fixés à Paris. Il s'agit néanmoins d'une étape décisive, car elle fixe à l'économie et à la population un cadre clair dans lequel les meilleures solutions s'imposeront et seront mises en œuvre. L'économie obtient ainsi un cadre contraignant pour une planification sûre, qui soutient la compétitivité des entreprises suisses. Des instruments efficaces pour un objectif climatique ambitieux et réalisable sont également judicieux sur le plan économique et profitables sur la durée. Dans de nombreux domaines, la loi sur la protection du climat poursuit la voie que les entreprises suisses actives au niveau international empruntent déjà avec succès.

L'urgence justifie une action décisive. La loi sur la protection du climat est équilibrée: elle pose les jalons d'un avenir climatiquement neutre, fixe des objectifs contraignants, renforce la sécurité énergétique de la Suisse et bénéficie d'un large soutien dans les milieux politiques, économiques et associatifs.

Pour la planète et un avenir commun, pour une Suisse innovante et forte – nous aussi, les scientifiques, disons clairement OUI. ■

Lettre commune signée par plus de 200 scientifiques engagés dans la campagne.

Coordinateur: Prof. Reto Knutti, physique du climat, EPFZ.

Parmi les signataires: Pr Raphaël Arlettaz, biologie, Université de Berne; Pr Dominique Bourg, philosophie, Université de Lausanne; Pre Valérie D'Acremont, santé globale, Université de Lausanne; Pr Jacques Dubochet, chimie, Université de Lausanne; Dr Augustin Fragnière, éthique du climat et politique, Université de Lausanne...

La liste complète des signataires est à retrouver sur notre site internet.